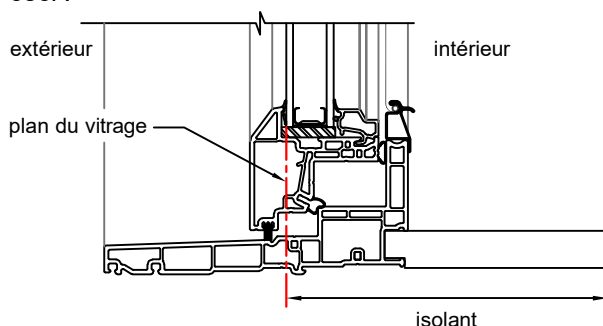
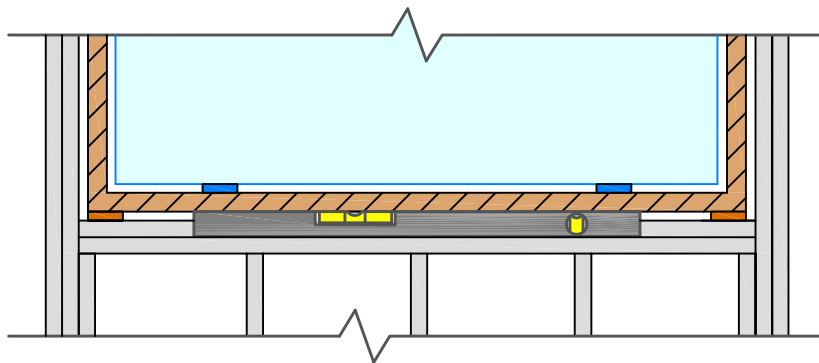


- L'installation des produits de fenestration doit se faire conformément aux prescriptions suivantes établies par Solaris Québec Portes et Fenêtres inc. ainsi que celles de la norme A440.4 "Installation des fenêtres, des portes et des lanternaux".
- Prévoir un dégagement minimal de 16 mm (5/8") entre la charpente et le cadre.
- Prévoir un dégagement d'au moins 10 mm (3/8") entre le revêtement extérieur et le cadre.
- Dans un mur de maçonnerie et à ossature de bois, on doit prévoir les dégagements suivants entre l'appui de fenêtre ou le seuil de porte et le revêtement extérieur :
 - 1er étage : 10 mm (3/8")
 - 2e et 3e étage : 25 mm (1")
 - 4e étage et plus : à déterminer selon calcul d'ingénierie
- Les cales doivent être installées entre le cadre et la charpente sur toute la profondeur du cadre ou jusqu'au produit d'étanchéité à l'extérieur.
- Selon la largeur du produit, il peut être nécessaire de mettre un (ou plusieurs) ancrage(s) à la traverse de tête pour s'assurer de la rectitude de celle-ci. Il est important de ne pas mettre de cale à cet endroit et de permettre le mouvement vertical entre la traverse de tête et le linteau. Il ne doit y avoir aucun transfert de charges verticales de la structure du bâtiment à la traverse de tête du produit de fenestration.
- Il est important de toujours se référer au guide d'installation des manufacturiers de revêtements extérieurs pour s'assurer entre autre d'une ventilation adéquate du mur. Ceci évitera l'accumulation de chaleur à l'intérieur de celui-ci qui pourrait occasionner certains problèmes de surchauffe des cadres des produits de fenestration.
- Lors de l'isolation avec mousse de polyuréthane giclée, certaines précautions sont nécessaires pour éviter que la mousse ne déforme les cadres, affectant ainsi l'intégrité du produit :
 - Utiliser un type de mousse isolante à faible expansion spécialement conçue pour les portes et fenêtres.
 - Suivre le mode d'emploi indiqué sur le produit.
 - Appliquer la mousse en quelques couches successives. Éviter de remplir la cavité en un seul passage.
 - Appliquer l'isolant (mousse, laine minérale) de l'intérieur jusqu'au plan du vitrage extérieur comme ceci :

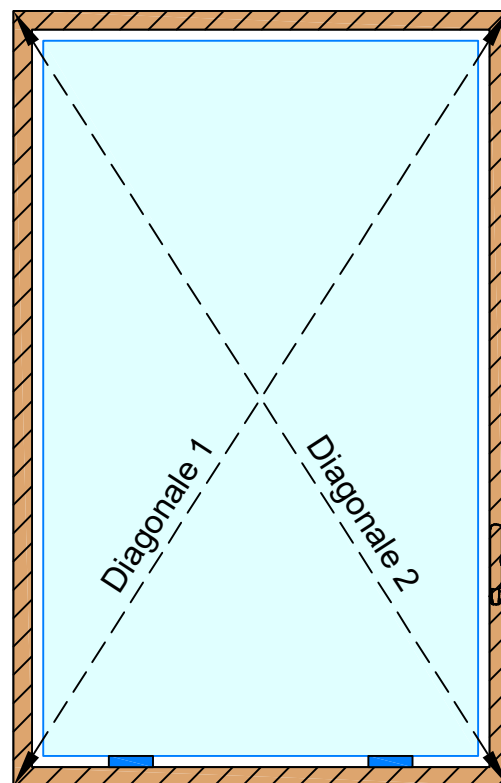


Les produits doivent être installés dans l'ouverture :

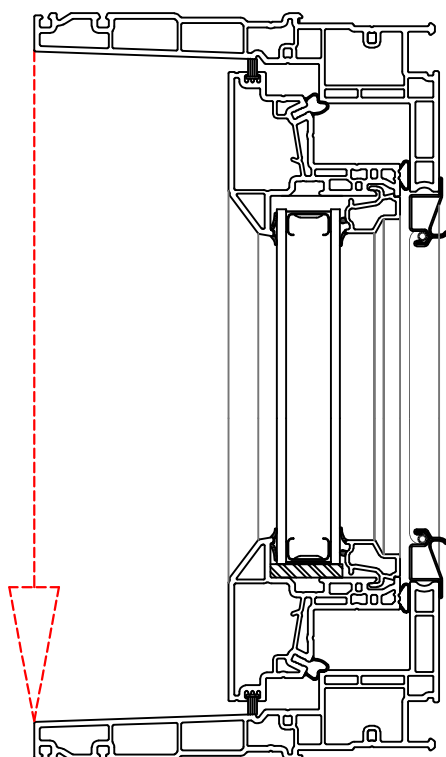
- 1 de niveau
- 2 d'équerre
- 3 d'aplomb



1 de niveau



2 d'équerre

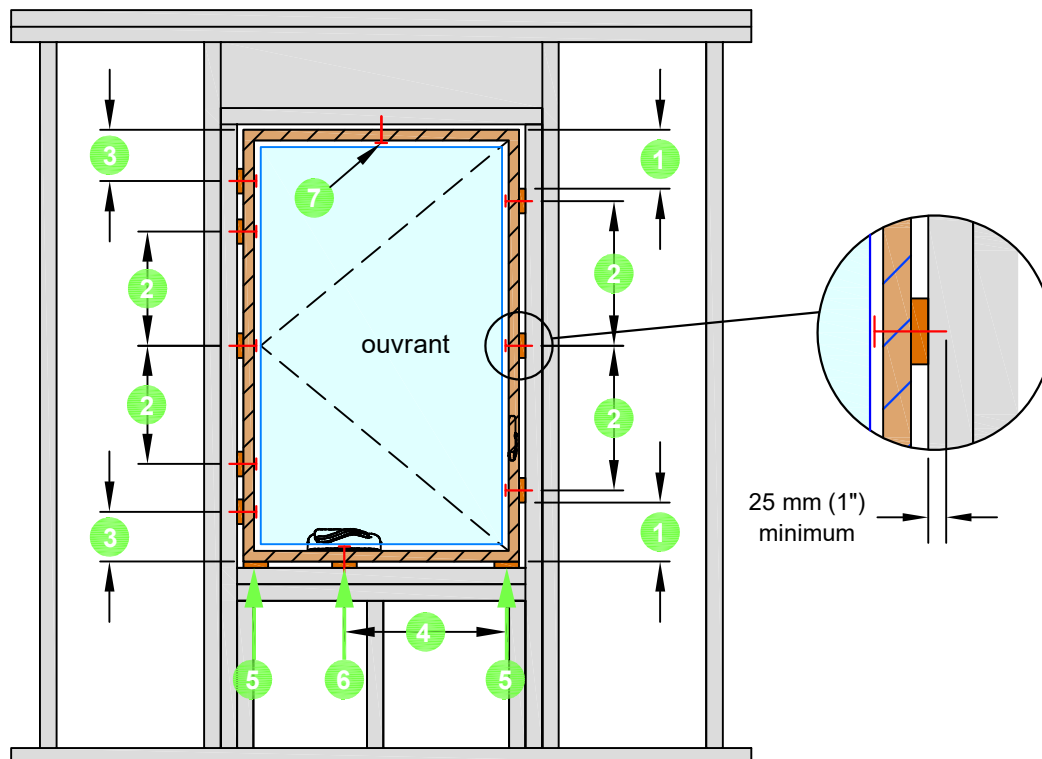


3 d'aplomb

RÉFÉRENCE : CSA A440.4:19, article 6.4.1.4

Les devis et détails sont sujets à changements sans préavis.
Specifications and details are subject to change without notice.

R1 04/2025



Fenêtre à battant (ouvrant) - élévation vue intérieure

JAMBAGES

- 1 Dimension minimum de 200 mm (8") de l'extrémité du cadre au bord de la première cale
- 2 Cales et ancrages à un maximum de 600 mm (24") c/c
- 3 Cales et ancrages à un maximum de 100 mm (4") (côté pentures)

APPUI (SEUIL)

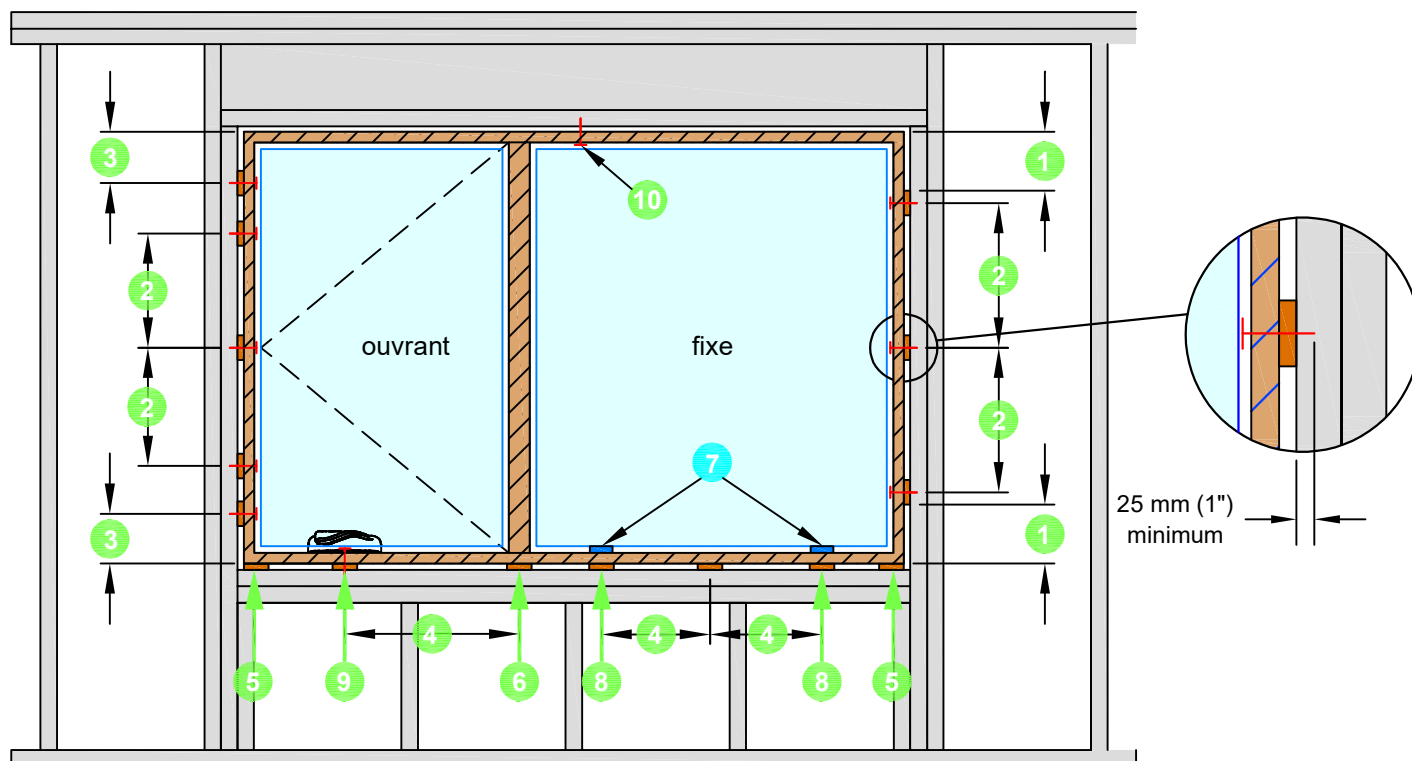
- 4 Cales à un maximum de 400 mm (16") c/c
- 5 Cales d'appui sous les jambages
- 6 Cale et ancrage (voir feuillard métallique) sous le mécanisme d'ouverture de la fenêtre

TÊTE

- 7 Ancrage au besoin (sans cale et doit permettre le mouvement vertical avec le linteau)

* **Cales** : se référer à l'article 4.10 de la norme A440.4 pour les caractéristiques (matériaux, dimensions, etc.)

RÉFÉRENCE : CSA A440.4:19, articles 6.4.3 et 6.5



Fenêtre à battant (ouvrant/fixe) - élévation vue intérieure

JAMBAGES

- 1 Dimension minimum de 200 mm (8") de l'extrémité du cadre au bord de la première cale
- 2 Cales et ancrages à un maximum de 600 mm (24") c/c
- 3 Cales et ancrages à un maximum de 100 mm (4") (côté pentures de l'ouvrant)

APPUI (SEUIL)

- 4 Cales à un maximum de 400 mm (16") c/c
- 5 Cales d'appui sous les jambages
- 6 Cale sous le meneau
- 7 Cales d'appui du vitrage (installées par le fabricant, positionnées à 165 mm ou 6 1/2" des coins du cadre)
- 8 Cales d'appui vis-à-vis chaque cale d'appui du vitrage
- 9 Cale et ancrage (voir feuillard métallique) sous le mécanisme d'ouverture de la fenêtre

IMPORTANT : cale et ancrage (voir feuillard métallique) au centre de l'appui lorsque la largeur du cadre est supérieure à 1600 mm (63").

TÊTE

- 10 Ancrage au besoin (sans cale et doit permettre le mouvement vertical avec le linteau)

RÉFÉRENCE : CSA A440.4:19, articles 6.4.3 et 6.5